VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 novembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf novembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 novembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Pascal GUITTARD, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

***Monsieur Gérard BOHNER** arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.*
***Madame Fabienne MONTEL** arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Christiane JALICON)*
***Madame Nicaise JOSEPH** arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Françoise NOUHEN)*
***Madame Géraldine BASTIEN** arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre BRENAS)*
Suite à un échange avec Monsieur Florent NARANJO, Monsieur le Maire suspend la séance à 19 h 47. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 19 h 52.

Rapport N° 36

SUBVENTION DANS LE CADRE DU SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME EDUCATIF SPORTIF

Le montant du crédit s'élève à 12 500 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention ci-dessous :

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE

La pratique du sport est un élément structurant pour les jeunes, nécessaire mais pas suffisant pour qu'ils s'intègrent dans la cité. C'est pourquoi l'ASM a mis en place le pôle «Sport Avenir Jeunesse» (SAJ). Ce pôle permet aux nombreux acteurs qui s'occupent des jeunes de se parler et d'interagir de manière cohérente pour les aider à mieux se développer et à s'insérer (Education Nationale, Acteurs de la politique de la ville, TGI, Pompiers, …)
Un projet pilote, au sein de l'Ecole Jean de la Fontaine a été mis en œuvre pour la rentrée scolaire 2017/2018.
Le programme socio-éducatif des « jaune et bleu », en partenariat avec le rectorat et la ville de Clermont-Ferrand s'est étendu à d'autres groupes scolaires clermontois et compte désormais deux écoles.
En effet, l'établissement Charles Perrault vient de rejoindre l'école Jean-de-la-Fontaine dans ce projet dont l'objectif est, grâce à une pédagogie liée au sport, de réconcilier les jeunes en difficulté sociale ou scolaire avec l'apprentissage, leur transmettre des valeurs pour retrouver confiance en eux et ainsi leur permettre de mieux réussir leur parcours scolaire.
Ainsi une soixantaine d'élèves ont fait leur rentrée en septembre 2018.
Afin de développer ce dispositif socio-éducatif innovant porté par l'ASM Omnisports avec le soutien de la ville de Clermont-Ferrand, l'association sollicite une aide financière pour la création de cette 2ème école « jaune et bleu ».

Budget Prévisionnel : 41 600 €
Subvention sollicitée : 12 500 €
Subvention proposée : 12 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 NOV 2018

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux sports,

Christine DULAC-ROUGERIE